

# CGT Forêt – SNAF UNSA Forêt – SNUPFEN Solidaires



## AG des personnels de l'ONF Le 9 décembre 2010 A Arc en Barrois (Haute Marne)

Hier, malgré le froid et la neige, plus de 600 personnels de l'ONF se sont réunis en assemblée générale en forêt domaniale d'Arc Chateauvillain, lieu du futur Parc National Forestier de Plaine. Certains malheureusement n'ont pas pu atteindre le lieu de rendez-vous.

Après deux ans de lutte contre les réformes imposées à l'ONF et par la Direction, ils ont débattus toute la journée dans une ambiance conviviale et ont réaffirmé fortement :

- La nécessité d'un service public forestier renforcé.
- Le refus des suppressions de postes et de sites
- L'arrêt du management par objectif
- Le besoin d'asseoir le financement de l'ONF sur des bases pérennes et viables.
- D'appuyer l'organisation de l'ONF sur un forestier généraliste, responsable d'un triage, ayant une vision globale de la gestion des forêts qui lui sont confiées.
- L'urgence pour la Direction d'ouvrir des négociations avec l'intersyndicale, afin de dégager des solutions pour combattre le mal-être généralisé ressenti par les personnels de l'établissement.

Après avoir voté majoritairement les motions présentées par l'intersyndicale, les personnels se sont donnés rendez-vous dans leur région avec la ferme intention de poursuivre l'action collective menée depuis deux ans, avec le souci de renouer les liens de solidarité entre les personnels de toutes catégories et de Populariser notre combat pour la forêt dans des collectifs réunissant forestiers, usagers et élus.

**Une journée réussie qui confirme les revendications de l'intersyndicale et qui ouvre la possibilité à la Direction de changer réellement les choses en ouvrant des négociations. Les tutelles doivent également entendre le message en facilitant la tâche du Directeur Général dans ces négociations et en associant les personnels à l'élaboration du prochain contrat de plan.**

# CGT Forêt – SNAF UNSA Forêt – SNUPFEN Solidaires

## Motions votées le 9 décembre 2010

### Motion 1 :

Les personnels réunis en assemblée générale le 9 décembre 2010 en forêt domaniale d'Arc Chateauvillain dénoncent le malaise institutionnel sans cesse croissant qui règne depuis 10 ans à l'ONF. La politique, menée en matière de gestion de ressources humaines, y compris le management par objectifs, est jugée responsable. Elle entraîne dans son sillage un mal-être généralisé. Les personnels demandent d'urgence aux tutelles et à la Direction Générale de l'ONF d'ouvrir rapidement des négociations, avec l'intersyndicale, afin d'étudier en profondeur les causes de ce malaise et proposer des solutions concrètes rapidement évaluables. L'arrêt des réorganisations (suppressions de sites, de postes de toute nature...) à compter de ce jour afin d'apaiser les souffrances au travail que connaissent un grand nombre de personnels en constitue un préalable.

### Motion 2 :

Les personnels réunis en assemblée générale le 9 décembre 2010 en forêt domaniale d'Arc Chateauvillain constatent que le niveau de l'emploi à l'ONF ne permet plus d'assurer l'ensemble des tâches confiées à l'établissement. Ils demandent au gouvernement d'apporter les moyens nécessaires à l'ONF afin de lui permettre d'assumer pleinement ses missions au service de la forêt et de l'intérêt général.

### Motion 3 :

Les personnels réunis en assemblée générale le 9 décembre 2010 en forêt domaniale d'Arc Chateauvillain constatent que l'obsession de l'augmentation de la production de bois voulue par la Direction de l'ONF porte atteinte au rôle global et multifonctionnel de la gestion forestière. Pour les personnels, ce sont les fondements du service public forestier qui sont ainsi sacrifiés. Ils demandent à la Direction Générale de replacer la forêt publique au centre des priorités et d'asseoir l'organisation de l'établissement autour d'un forestier généraliste, polyvalent et responsable d'un triage.

### Motion 4 :

Les personnels réunis en assemblée générale le 9 décembre 2010 en forêt domaniale d'Arc Chateauvillain demandent au Directeur Général de réaffirmer auprès des personnels que les fonctions régaliennes, les missions de service public, de protection de la nature... restent une priorité et qu'elles ne doivent pas être reléguées au rang de missions de seconde zone. Ils réaffirment que ces missions n'ont pas à pâtir de la politique économique et commerciale de l'établissement mise en place par les contrats d'objectifs.

### Motion 5 :

Les personnels réunis en assemblée générale le 9 décembre 2010, en forêt domaniale d'Arc-Chateauvillain, se félicitent du bien fondé de décréter 2011, année internationale de la forêt. 2011 sera aussi l'année de la négociation du futur contrat de plan Etat/ONF. Il convient que les personnels, à travers leurs organisations syndicales, soient pleinement associés à sa construction dès le départ.

